



CANTON
de St. André de Cubzac

NOTA.— MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques autres ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Premier feuillet
AN 1890

ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL

Commune de St. André de Cubzac

Arrondissement du Tribunal de 1^{re} instance
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *Vingt six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *St. André de Cubzac* pendant l'an 1890.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1889.

[Signature]

N. 1

Du 2 Janvier



Cephelie Picq

Du deux Janvier mil huit cent quatre vingt
deux, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Cephelie Picq, née le trente
Décembre, à deux heures du matin au bourg de St. André de
Cubrac; fille légitime de Julien Picq, porte fier, âgé de
trente trois ans, et de Angèle Raire, sans profession, âgé de
vingt huit ans; mariés et demeurant ensemble au bourg
de St. André de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé de cinquante
cinq ans. Second témoin Etie Larrieu, garde champêtre, âgé
de soixante un ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant le loi par moi Emile Martin
Dantagnon, Maire de St. André de Cubrac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Picq Julien Perrin
Larrieu Etie
Dantagnon

N. 2

Du 11 Janvier

Marquerite Ivonne
Laforque

Un acte en date du douze
Octobre mil neuf cent neuf inscrit
sur les registres de l'état civil de
cette commune, Marquerite Ivonne
Laforque dont la naissance
est constatée dans l'acte ci contre
à contracté mariage avec Pierre
Joyeux.
Dont mention faite par nous,
Officier de l'état civil le bourg octobre
mil neuf cent neuf.

D. S. Martin

Du onze Janvier mil huit cent quatre vingt deux, à
deux heures du soir.
Acte de naissance de Marquerite Ivonne Laforque, née
le sept de ce mois à six heures du matin, au bourg de St. André
de Cubrac; fille légitime de Jean Bertrand Laforque,
subjugué, âgé de quarante ans, et de Eugénie Pournon, sans
profession, âgé de vingt sept ans; mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Cubrac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Ben Grimault, sabotier, âgé de quarant
cinq ans. Second témoin Etie Larrieu, garde champêtre, âgé
de soixante un ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par
Grimault, laqu femme à St. André de Cubrac, nous avons rédigé
le présent acte que les témoin et la déclarante ont signé
avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi Emile Martin
Dantagnon, Maire de St. André de Cubrac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Grimault Larrieu Ivonne
Dantagnon Pournon
Grimault

N. 16
Du 10 Avril
Pierre Davin

Deux Vingt Avril mil huit cent quatre vingt dix, à onze heures du matin.
Acte de naissance de Pierre Davin, né hier à cinq heures du matin, au lieu de Gabaracien, commun de Lichères de Labran, fils légitime de Pierre Davin, cultivateur, âgé de quarante deux ans, et de Jeanne Petit, sans profession, âgée de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Gabaracien.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin François Fournier, propriétaire, âgé de trente deux ans, second témoin Laurent La porte, cultivateur, âgé de trente neuf ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de Lichères de Labran, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

Davin Pierre
Fournier
La porte

N. 16
Du 11 Avril
Catherine Moncion

Par acte en date du huitième courant nous avons été requis par les parents de Catherine Moncion, née le sixième courant à Lichères de Labran, de constater dans l'acte de mariage de son mariage avec Jean Collardou.

Deux Vingt un Avril mil huit cent quatre vingt dix, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Catherine Moncion, née le dix huit de ce mois, à trois heures et demie du matin, au lieu de Montalon, commun de Lichères de Labran, fille légitime de Barthélemy Moncion, cultivateur, âgé de vingt neuf ans et de Marie Choche, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Montalon.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Raymond, chardeur, âgé de vingt un ans, second témoin Bertrand Laforgue, subrogé, âgé de quarante ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de Lichères de Labran, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

Moncion Jean Raymond
Laforgue

Decedee à Bourg et Jambes (jeunes) le deux Novembre mil neuf cent soixante neuf le 4 Mars 1969
de Marie
Carpentier

N. 17
Du 8 Mai
Cécile Chataigni



Par acte en date du huit hoid de ce mois nous avons été requis par les parents de Cécile Chataigni, née le six hoid de ce mois, au lieu de Lichères de Labran, de constater dans l'acte de mariage de son mariage avec Jean Collardou.

Deux huit Mai mil huit cent quatre vingt dix, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Cécile Chataigni, née hier à six heures du soir au lieu de Lichères de Labran, fille légitime de Pierre Chataigni, facteur de poste, âgé de quarante un ans, et de Jeanne Carbal, sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Lichères de Labran.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Fournier, facteur de poste, âgé de trente six ans, second témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de Lichères de Labran, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

Chataigni
Fournier
Dantagnan

N. 18
Du 10 Mai
Jean Charles Bernard
Et Chocery

Par acte en date du huit juillet mil neuf cent vingt quatre nous avons été requis par les parents de Jean Charles Bernard, né le sixième courant à Lichères de Labran, de constater dans l'acte de mariage de son mariage avec Marie Chocery.

Deux dix Mai mil huit cent quatre vingt dix, à deux heures du soir.
Acte de naissance de Jean Charles Bernard, né hier à huit heures du soir au lieu de Plagne, commune de Lichères de Labran, fils légitime de Jean Chocery, propriétaire de douze ans, âgé de vingt cinq ans, et de Jeanne Petit, sans profession, âgée de dix neuf ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Plagne.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Pierre, sous brigadier de douze ans, âgé de quarante trois ans, second témoin Pierre Fournier, laboureur, âgé de quarante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Louis Martin Dantagnan, Maire de Lichères de Labran, faisant le fonction d'officier public de l'état civil.

Chocery
Dantagnan

Decedee à Bourcours le huit Juin mil neuf cent soixante quatre le treize Juin 1974 le 9 Mai
Carpentier

N. 19
Du 14 Mars
Remise de naissance
Chavigny

Du quatorze Mars mil huit cent quatre vingt dix
à dix heures du matin.
Acte de naissance de Roseville Poiriad, le premier
de deux de ce mois à dix heures du soir, au bourg de
de Lubra; père légitime de Bernard Poiriad, Chavigny,
muniain, âgé de trente quatre ans, et de Marie Davidon,
sans profession, âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de St. André de Lubra.

Le sexe de l'enfant n'est reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Bernard Lecomte, âgé de soixant
deux ans, Second témoin Pierre Derbois, sergent, âgé de
cinquante six ans, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation à nous faite par le père
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Journe Chavigny Bernard Henry Desbordes
Edantagnan

Du 17 Mars
Remise de naissance
Albert de Lubra

Du dix sept Mars mil huit cent quatre dix à dix heures
du matin.
Acte de naissance de René Gaston Albert de Lubra, né le
quatorze de ce mois à midi, au bourg de St. André de Lubra,
fils naturel de Marie de Lubra, sans profession, âgée de vingt six
ans, demeurant à St. André de Lubra, et de père non nommé.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Laminé garde champêtre, âgé de
soixant un an, Second témoin Pierre Poiriad, Sabotier, âgé de
cinquante six ans, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation à nous faite par
Madame Genevieve Lacombe, à St. André de Lubra, nous
avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant
ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Genevieve Laminé Vve. Genevieve
Edantagnan

N. 21
Du 19 Mars
Remise de naissance
Albert de Lubra



Albert de Lubra

Du dix neuf Mars mil huit cent quatre
vingt dix, à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Albert Poiriad né hier à dix
heures du matin au lieu de la Croix, commune de St. André
de Lubra; père légitime de Jean Poiriad, cultivateur, âgé
de trente trois ans, et de Marie Joseph, sans profession,
âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble
au bourg de St. André de Lubra.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Lecomte, cultivateur, âgé de trente
sept ans, Second témoin Francis Dige, charpentier, âgé de
trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requision et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Comte Martin Dantagnan
Francis Dige
Edantagnan

Deceales à Comptable
Honoraires
Le 1er Juin 1980
restant de 13 Juin 1980
N. 22

Du 20 Mars
Remise de naissance
Luc de Lubra

Du vingt Mars mil huit cent quatre vingt dix à dix
heures du matin. Acte de naissance de Luc de Lubra, né hier à dix
heures du matin au lieu de la Croix, commune de St. André de Lubra,
fils légitime de Francis de Lubra, Champignolle, âgé de vingt six
ans et de Francis de Lubra, sans profession, âgée de vingt six
ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Croix.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jules de Lubra, Champignolle, âgé de quarante six ans,
Second témoin Jules de Lubra, Champignolle, âgé de trente trois ans, habitant
de cette commune.
Sur la requision et présentation à nous faite par le père de
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le père
ont signé avec nous après lecture et ont le déclarant qui a dit en latin.
Contaté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantagnan, Maire de St. André de Lubra, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Jules de Lubra
Jules de Lubra
Edantagnan
Comte Martin Dantagnan

N. 23

Du 3 Juin

Mariage Plouzeau

Décédé le 14 juillet 1987 à la Seyne-sur-Mer (Var)

Du trois juin mil huit cent quatre vingt dix
à deux heures du matin.
Acte de naissance de Marguerite Plouzeau, née hier à
dix heures du soir, au bourg de L'Abbaye de Cubzac, fille
légitime de Jean Pierre Plouzeau, négociant, âgé de trente
sept ans, et de Anne Eugénie Noëlle, sans profession, âgée
de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble au
bourg de L'Abbaye de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Léon Richard Steeg, brigadier de gendarmerie,
âgé de trente huit ans, Second témoin Pierre Joseph Sabatier,
âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantaguan, Maire de L'Abbaye de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Steeg Plouzeau
Richard Steeg Dantaguan

N. 24

Du 4 Juin

Mariage Massé

Acte de mariage de Auguste Raveran, né le premier de
ce mois, à une heure et demie du matin, au bourg de L'Abbaye
de Cubzac, fils légitime de Alphonse Raveran, tombé, âgé de
quarante six ans et de Clémence Doucet, sans profession,
âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de L'Abbaye de Cubzac.

Du quatre juin mil huit cent quatre vingt dix, à
deux heures du matin.
Acte de naissance de Françoise Massé, née hier à cinq heures
du soir au lieu du Carter, commune de L'Abbaye de Cubzac,
fille légitime de Francis Massé, carrier, âgé de vingt sept ans,
et de Marie Peytrot, sans profession, âgée de dix huit ans,
mariés et demeurant ensemble au dit lieu du Carter.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jules Vige, boulanger, âgé de quarante
deux ans, Second témoin Georges Monbault, marchand, âgé
de trente ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantaguan, Maire de L'Abbaye de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Monbault J. Vige Massé
Dantaguan

N. 25

Du 6 Juin



Veuve Amédée
Bellevue

Décédé à Ambilly (Haute
Savoie) le quatre Mars
mil neuf cent quatre vingt
deux le 22 Mars 1910.

Marié
Paris
le dix
sept novembre mil neuf cent
deux avec Mathilde Botteau
à Paris
le vingt trois novembre mil neuf cent
deux

E. Guinand

Du six juin mil huit cent quatre vingt dix
à deux heures du matin.

Acte de naissance de Simon Amédée Bellevue, né
ce jour à quatre heures du matin, route de Plagny, commune
de L'Abbaye de Cubzac, fils légitime de Pierre Bellevue, cultivateur
au la loge de Plagny, âgé de vingt six ans, et de sa femme
Pétrie, sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de la route de Plagny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Etienne Serdinois, âgé de trente trois ans
Second témoin Etienne Morellet, cultivateur, âgé de vingt huit
ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoin et le
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantaguan, Maire de L'Abbaye de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Noël Bellevue
Dantaguan
Michele

N. 26

Du 7 Juin

Auguste Raveran

Du sept juin mil huit cent quatre vingt dix, à
deux heures du matin.

Acte de naissance de Auguste Raveran, né le premier de
ce mois, à une heure et demie du matin, au bourg de L'Abbaye
de Cubzac, fils légitime de Alphonse Raveran, tombé, âgé de
quarante six ans et de Clémence Doucet, sans profession,
âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au bourg
de L'Abbaye de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Cosme Baillat de périer, âgé de
quarante cinq ans, Second témoin Pierre Simon, laboureur, âgé
de cinquante six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Comte Martin
Dantaguan, Maire de L'Abbaye de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Raveran J. Cosme
Dantaguan

N. 31

Du 18 Juin

Madame Marie
Eliou Joly

De dix huit Juin mil huit cent quatre vingt
deux à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Mademoiselle Marie Eliou Joly
née le dix huit Juin à six heures de l'après midi, au lieu
de St André de Cubzac, fille légitime de Jacques Joly, bourgeois
âgé de vingt quatre ans, et de Eliou Comte Berniard, son
profession âgé de vingt deux ans, mariés et demeurant
ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sieur de l'empfant a été reconnu être femme
Premier témoin Pierre Perrin, boulanger, âgé de cinquante
ans, second témoin Pierre Jeanneau, arboriste, âgé de
quarante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'empfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte de Saint
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Joly *Berniard*
Dantagnan

Acte en date du dix
sept Juin mil huit cent
deux, enregistré au
Bureau de la mairie de
St André de Cubzac, le
dix huit Juin mil huit
cent deux, en vertu
d'un acte de mariage
entre Jacques Joly et
Eliou Comte Berniard,
mariés et demeurant
ensemble au Bourg de
St André de Cubzac.

Recevé à St André de
Cubzac le 31 Décembre 1862.
Maire J. Joly

N. 32

Du 20 Juin

Jean Gabriel
Dartreuilh

De vingt Juin mil huit cent quatre vingt
deux à quatre heures du soir.
Acte de naissance de Jean Gabriel Dartreuilh, né le
vingt Juin à six heures du soir, au lieu de Fontboureau
de St André de Cubzac; fils légitime de Guillaume Dartreuilh
employé au chemin de fer, âgé de trente ans, et de Catherine
Célestine, son épouse, âgée de vingt sept ans, mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Fontboureau.

Le sieur de l'empfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de
cinquante deux ans, second témoin Joseph Raymond,
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'empfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte de Saint
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Dantagnan Raymond Joly

Acte en date du vingt
deux Juin mil huit cent
deux, enregistré au
Bureau de la mairie de
St André de Cubzac, le
dix huit Juin mil huit
cent deux, en vertu
d'un acte de mariage
entre Guillaume
Dartreuilh et Catherine
Célestine, mariés et
demeurant ensemble
au lieu de Fontboureau.

N. 33

Du 23 Juillet

Jean Aballe



De vingt trois Juillet mil huit cent quatre
vingt deux à six heures du matin.
Acte de naissance de Jean Aballe, né le vingt trois
à six heures du matin au Bourg de St André de Cubzac,
fils légitime de Pierre Perrin, arboriste, âgé
de trente deux ans, et de Marie Leport, son épouse,
âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble
au Bourg de St André de Cubzac.

Le sieur de l'empfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Pierre Perrin, arboriste, âgé de
trente deux ans, second témoin Pierre Perrin, arboriste, âgé
de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'empfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte de Saint
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Perrin *Perrin* *Leport* *Aballe*

N. 34

Du 23 Juillet

Jeanne Julie Sorin

De vingt trois Juillet mil huit cent quatre
vingt deux à six heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Julie Sorin, née le vingt
trois à six heures du matin au Bourg de St André de Cubzac,
fille légitime de Hippolyte Louis Sorin, marchand, âgé
de vingt sept ans, et de Marie Perrin, son épouse, âgée
de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg
de St André de Cubzac.

Le sieur de l'empfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Pierre Perrin, arboriste, âgé de
trente deux ans, second témoin Pierre Perrin, arboriste, âgé
de trente six ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'empfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Contaté suivant la loi par moi Comte de Saint
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

Sorin *Hippolyte* *Perrin* *Sorin*

Acte en date du vingt
trois Juillet mil huit cent
deux, enregistré au
Bureau de la mairie de
St André de Cubzac, le
dix huit Juin mil huit
cent deux, en vertu
d'un acte de mariage
entre Hippolyte Louis
Sorin et Marie Perrin,
mariés et demeurant
ensemble au Bourg de
St André de Cubzac.

Recevé à St André de
Cubzac le 24 Juillet 1862.
Maire J. Aballe

N. 17
Deu de hant
Jean Louis
Bouché

Par acte en date du dix
septembre mil neuf cent
sept... la mariée de Gatien
Lévesque, Marguerite Lavat
et la naissance et constance d'act
à ce acte à ce acte mariage
de Jean Crolier.

Deu de hant
Catholique de Cap
Mil neuf cent
et emp
le Cap de Mont
Laurier

N. 18
Deu de hant

Marguerite Lévesque

Par acte en date du dix
septembre mil neuf cent
sept... la mariée de Gatien
Lévesque, Marguerite Lavat
et la naissance et constance d'act
à ce acte à ce acte mariage
de Jean Crolier.

Deu de hant
Catholique de Cap
Mil neuf cent
et emp
le Cap de Mont
Laurier

Deu de hant
Catholique de Cap
Mil neuf cent
et emp
le Cap de Mont
Laurier

Deu de hant
Catholique de Cap
Mil neuf cent
et emp
le Cap de Mont
Laurier

Deu de hant, sont huit cent quatre vingt
deu à sept heures de nuit
Acte de mariage de Jean Louis Bouché, qui lui
à trois heures de nuit au Bourg de St. Charles, de Catholique
fils de Jean de Bouché, veuve de Jeanne Bouché, âgé
de quatre heures, et de Louise Bouché, son épouse
âgé de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
à Bouché au Village, quatre de leur mariage.

Le son de l'empant a été reconnu et reconnu
Premier témoin Jean Bouché, Plouffe, âgé de
deux heures, second témoin Jean Bouché, âgé de
cinq heures, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
son de l'empant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Contenté suivant la loi par nous soussigné et Martin
Dantaguen, Secrétaire de l'Etat de Cap, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

En présence
M. Bouché
Edouard
Edouard

Deu de hant, sont huit cent quatre vingt
deu à sept heures de nuit
Acte de mariage de Jean Louis Bouché, qui lui
à trois heures de nuit au Bourg de St. Charles, de Catholique
fils de Jean de Bouché, veuve de Jeanne Bouché, âgé
de quatre heures, et de Louise Bouché, son épouse
âgé de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
à Bouché au Village, quatre de leur mariage.

Le son de l'empant a été reconnu et reconnu
Premier témoin Jean Bouché, Plouffe, âgé de
deux heures, second témoin Jean Bouché, âgé de
cinq heures, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
son de l'empant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Contenté suivant la loi par nous soussigné et Martin
Dantaguen, Secrétaire de l'Etat de Cap, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

En présence
Bernard
Pauzoune
Edouard

N. 18
Deu de hant



Deu de hant
M. Bouché
M. Bouché
M. Bouché

16 8 Novembre 1916
L'Empant
Catholique

Par acte en date du dix
septembre mil neuf cent
sept... la mariée de Gatien
Lévesque, Marguerite Lavat
et la naissance et constance d'act
à ce acte à ce acte mariage
de Jean Crolier.

N. 18
Deu de hant

Pierre Bouché
Cheminier

Par acte en date du dix
septembre mil neuf cent
sept... la mariée de Gatien
Lévesque, Marguerite Lavat
et la naissance et constance d'act
à ce acte à ce acte mariage
de Jean Crolier.

Deu de hant
Catholique de Cap
Mil neuf cent
et emp
le Cap de Mont
Laurier

Deu de hant
Catholique de Cap
Mil neuf cent
et emp
le Cap de Mont
Laurier

Deu de hant, sont huit cent quatre
vingt deu à sept heures de nuit
Acte de mariage de Jean Louis Bouché, qui lui
à trois heures de nuit au Bourg de St. Charles, de Catholique
fils de Jean de Bouché, veuve de Jeanne Bouché, âgé
de quatre heures, et de Louise Bouché, son épouse
âgé de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
à Bouché au Village, quatre de leur mariage.

Le son de l'empant a été reconnu et reconnu
Premier témoin Jean Bouché, Plouffe, âgé de
deux heures, second témoin Jean Bouché, âgé de
cinq heures, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
son de l'empant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Contenté suivant la loi par nous soussigné et Martin
Dantaguen, Secrétaire de l'Etat de Cap, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

En présence
M. Bouché
Edouard
Edouard

Deu de hant, sont huit cent quatre vingt
deu à sept heures de nuit
Acte de mariage de Jean Louis Bouché, qui lui
à trois heures de nuit au Bourg de St. Charles, de Catholique
fils de Jean de Bouché, veuve de Jeanne Bouché, âgé
de quatre heures, et de Louise Bouché, son épouse
âgé de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble
à Bouché au Village, quatre de leur mariage.

Le son de l'empant a été reconnu et reconnu
Premier témoin Jean Bouché, Plouffe, âgé de
deux heures, second témoin Jean Bouché, âgé de
cinq heures, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous fait par le
son de l'empant nous avons rédigé le présent acte qui le témoin
et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Contenté suivant la loi par nous soussigné et Martin
Dantaguen, Secrétaire de l'Etat de Cap, faisant les
fonctions d'officier public de l'état civil.

En présence
Bernard
Pauzoune
Edouard

N. 43
 Du 17 76
 Jean Dupuy
 Acte de mariage de Marie Dupuy, en l'âge de huit
 ans, avec Jean Dupuy, âgé de trente
 ans, marié et demeurant ensemble au dit
 lieu de Pouilly.
 Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Charles Bernier, fondeur, âgé de trente
 trois ans, second témoin Antoine Laforgue, subropté, âgé de
 trente huit ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de Pouilly, faisant la fonction
 publique de l'état civil.
 Bernier Laforgue Dantaguan

N. 44
 Du 17 76
 Jean Edgard Hévin
 Acte de naissance de Jean Edgard Hévin, en l'âge de
 huit ans, au lieu de Pouilly, commune de St. André de
 Cubzac, fille légitime de François Dupuy, cultivateur, âgé
 de trente sept ans, et de Jeanne Dupuy, sans profession, âgé
 de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit
 lieu de Pouilly.
 Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Charles Bernier, fondeur, âgé de trente
 trois ans, second témoin Antoine Laforgue, subropté, âgé de
 trente huit ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de Pouilly, faisant la fonction
 publique de l'état civil.
 Bernier Laforgue Dantaguan

N. 45
 Du 17 76
 Jean Edgard Hévin
 Acte de naissance de Jean Edgard Hévin, en l'âge de
 huit ans, au lieu de Pouilly, commune de St. André de
 Cubzac, fille légitime de François Dupuy, cultivateur, âgé
 de trente sept ans, et de Jeanne Dupuy, sans profession, âgé
 de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit
 lieu de Pouilly.
 Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Charles Bernier, fondeur, âgé de trente
 trois ans, second témoin Antoine Laforgue, subropté, âgé de
 trente huit ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de Pouilly, faisant la fonction
 publique de l'état civil.
 Bernier Laforgue Dantaguan

N. 46
 Du 26 76
 Henriette Marie Moreau
 Acte de naissance de Henriette Marie Moreau, au
 lieu de la Barre, commune de St. André de Cubzac, fille
 légitime de Marc Théodore Moreau, cultivateur, âgé de
 vingt quatre ans, et de Marie Moreau, sans profession, âgé
 de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au
 dit lieu de la Barre.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Joseph Lafon, entrepreneur, âgé de trente
 neuf ans, second témoin Jean Veillon, employé au chemin de
 fer, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
 fonction publique de l'état civil.
 Lafon Veillon Dantaguan

N. 47
 Du 20 76
 Marie Pomme
 Acte de naissance de Marie Pomme, au lieu de
 Pouilly, commune de St. André de Cubzac, fille légitime de
 Pierre Pomme, cultivateur, âgé de trente six ans, et de
 Marie Moreau, sans profession, âgé de trente ans, mariés et
 demeurant ensemble au dit lieu de Pouilly.
 Le père de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Pierre Hévin, sabotier, âgé de cinquante
 six ans, second témoin Etienne Lannier, garde-champêtre, âgé
 de soixante un ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par
 le défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de Pouilly, faisant la fonction
 publique de l'état civil.
 Hévin Lannier Dantaguan

N. 48
 Du 26 76
 Henriette Marie Moreau
 Acte de naissance de Henriette Marie Moreau, au
 lieu de la Barre, commune de St. André de Cubzac, fille
 légitime de Marc Théodore Moreau, cultivateur, âgé de
 vingt quatre ans, et de Marie Moreau, sans profession, âgé
 de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au
 dit lieu de la Barre.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Joseph Lafon, entrepreneur, âgé de trente
 neuf ans, second témoin Jean Veillon, employé au chemin de
 fer, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
 fonction publique de l'état civil.
 Lafon Veillon Dantaguan

N. 49
 Du 26 76
 Henriette Marie Moreau
 Acte de naissance de Henriette Marie Moreau, au
 lieu de la Barre, commune de St. André de Cubzac, fille
 légitime de Marc Théodore Moreau, cultivateur, âgé de
 vingt quatre ans, et de Marie Moreau, sans profession, âgé
 de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au
 dit lieu de la Barre.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Joseph Lafon, entrepreneur, âgé de trente
 neuf ans, second témoin Jean Veillon, employé au chemin de
 fer, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
 fonction publique de l'état civil.
 Lafon Veillon Dantaguan

N. 50
 Du 26 76
 Henriette Marie Moreau
 Acte de naissance de Henriette Marie Moreau, au
 lieu de la Barre, commune de St. André de Cubzac, fille
 légitime de Marc Théodore Moreau, cultivateur, âgé de
 vingt quatre ans, et de Marie Moreau, sans profession, âgé
 de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au
 dit lieu de la Barre.
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Joseph Lafon, entrepreneur, âgé de trente
 neuf ans, second témoin Jean Veillon, employé au chemin de
 fer, âgé de trente trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 défunt, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et
 lu par nous, et non le déclarant qui a dit ne savoir.
 Compté suivant le loi par moi Louis Charles
 Dantaguan, Maire de St. André de Cubzac, faisant la
 fonction publique de l'état civil.
 Lafon Veillon Dantaguan

N. 87
Du 27
Jeanne Marie
Jean Gachet

Du vingt sept Septembre mil huit cent quatre
vingt dix, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Jeanne Marie Anne Gachet
née le vingt cinq de ce mois à sept heures du soir au bourg
de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Pierre Gachet
libraire imprimeur, âgé de trente cinq ans, et de Jeanne Louise
Amazilli Perrigot, sans profession, âgée de trente deux ans,
mariés et demorant ensemble au bourg de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Jean Debarthe, propriétaire, âgé de soixante
quatre ans, second témoin Pierre Théron, sabotier, âgé de cinquante
trois ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Compté suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Rene Gachet
E. Dantagnan

N. 88
Du 20
Berdinand Bernard

Du vingt Octobre mil huit cent quatre vingt
dix, à neuf heures du matin,
Acte de naissance de Ferdinand Bernard né le dix
huit de ce mois, à une heure du soir, au lieu de Jean Berton,
commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jean
Bernard, cultivateur, âgé de vingt six ans, et de Stéphanie
Noellin, cultivateuse, âgée de vingt quatre ans, mariés
et demorant ensemble au dit lieu de Jean Berton.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Bordon père, cordonnier, âgé de cinquante
neuf ans, second témoin Jean Bordon fils, cordonnier, âgé
de trente deux ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont
signé avec nous après lecture, et nous le déclarant que a dit en son
Compté suivant la loi par moi Comité de Canton Dantagnan
Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

E. Dantagnan
Cordoue Cordoue

N. 89
Du 19
Marie Perret

Par acte en date du dix
sept mil neuf cent dix sept
à la mairie de cette commune
Marie PERRET dont la naissance
est constatée dans l'acte ci contre
a épousé mariage avec Louis
PEDRANES.
Sont mention faite par nous
Maire de St André de Cubzac, et par moi
Comité de Canton de ce acte.

Decedee à OUDON
(Loire Atlantique) Et
vingt neuf septembre
mil neuf cent quatre vingt
deux
le 4 octobre 1902

Du quatre Novembre mil huit cent quatre
vingt dix, à trois heures du soir
Acte de naissance de Marie Perret, née le jour à
une heure du matin, au bourg de St André de Cubzac
fille légitime de Pierre Perret, cultivateur, âgé de trente
deux ans, et de Jeanne Dussaux, sans profession, âgée
de vingt sept ans, mariés et demorant ensemble à
Dantagnan, rue Proumquiers, numéros cent deux.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Etienne Perret, charpentier, âgé de
quarante six ans, second témoin Louis Martin Patez
menuisier, âgé de quarante quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant Dussaux, propriétaire par le soixante deux
ans, après que le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture, et
nous le déclarant que a dit en son
Compté suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant
la fonction d'officier public de l'état civil.

Petit Martin Louis Perret
E. Dantagnan

N. 90
Du 24
Marie Yvonne
Gastie Perbeil

Par acte en date des premiers
Jours mil neuf cent dix sept
à la mairie d'Azay (Lot et Garonne)
Marie Yvonne GASTIE Perbeil
dont la naissance est constatée dans
l'acte ci contre a épousé mariage avec
Florence Hilaire Delhôte.
Sont mention faite par nous, officier
de l'état civil et par moi Comité de Canton
de ce acte.

Decedee à MONTAUBAN
Paris le 25 Aout 1979
le 2 mai 1979

Du vingt quatre Novembre mil huit cent quatre
vingt dix, à onze heures du matin,
Acte de naissance de Marie Yvonne Gastie Perbeil née
le vingt quatre de ce mois, à deux heures du matin, au bourg de
St André de Cubzac, fille légitime de Pierre Gastie Perbeil
tailleur de pierre, âgé de trente ans, et de Lucie Péron
sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demorant
ensemble au bourg de St André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin François Gellé, tailleur de pierre, âgé
de quarant ans, second témoin Louis Langout, tailleur de pierre,
âgé de vingt six ans, habitants de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture,
Compté suivant la loi par moi Comité de Canton
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Gastie Lion Sougnard
E. Dantagnan

11.17
Du 5 Dec
Alfred Jean Robin

+ Robin
Francis Culhae
Jean Caprais
Jean Robin
Edouard

De trois Decembre mil huit cent quatre vingt
six, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Alfred Jean, né ce jour
à minuit et demi, au bourg de St Andre de Cubzac,
fil legitime de Jean Robin boucher, age de
vingt sept ans et de Marguerite Kullier sans
profession age de vingt quatre ans, maries et
demurant ensemble au bourg de St Andre de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Eyraud carrier, age de
quarante ans; second témoin Francis Javalhoc
menuisier age de cinquante ans, habitants de cette
commune.
Sur la requision et presentation à nous faite
par le pere de l'enfant, nous avons redigé le present
acte que les temoins et le declarant ont signé
avec nous apres lecture.
Constata suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnan, officier de St Andre de Cubzac faisant
les fonctions d'officier public de l'etat civil.

Francis Culhae
Jean Caprais
Edouard

11.18
Du 7 Dec
Jean Verdon

Jean Verdon
Francis Culhae
Edouard

De sept Decembre mil huit cent quatre vingt dix
à dix heures du matin. Acte de naissance de Jean Verdon
né hier, à trois heures du matin, au bourg de St Andre de Cubzac,
fil legitime de Paul Verdon, marin, age de vingt cinq ans,
et de Valentine Magdelaine Coomb, sans profession, age
de vingt six ans; maries et demurant ensemble au bourg de
St Andre de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Chauvin, proprietaire, age de soixant
ans, second témoin Raymond Desaut, cultivateur de long,
age de cinquante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requision et presentation à nous faite par le
pere de l'enfant, nous avons redigé le present acte que les temoins et
le declarant ont signé avec nous apres lecture.
Constata suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnan, officier de St Andre de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'etat civil.

Verdon
Francis Culhae
Edouard

11.19
Du 9 Dec
Marie Jeanne
Benoite Kaurin

Mariée Louis (18) National
deuxième marié cent vingt deux ans
deux Georges Doucy
de cinquante huit cent quatre vingt
six ans

4 Anne
Francis
Francis Culhae
Edouard

De vingt Decembre mil huit cent quatre
vingt dix, à trois heures du soir,
Acte de naissance de Jeanne Benoite Kaurin
né le sept de ce mois, à trois heures du soir au bourg de
St Andre de Cubzac, fille legitime de Jacques Jules Kaurin
employé de telegraphe, age de vingt huit ans et de Beate
Marie Joubert, sans profession, age de vingt trois ans,
maries et demurant ensemble à Dar, Lardin.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Francis Joubert, menuisier, age
de cinquante ans, second témoin Pierre Thomas, laboureur,
age de cinquante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requision et presentation à nous faite par
le pere de l'enfant nous avons redigé le present acte que
les temoins et le declarant ont signé avec nous apres lecture.
Constata suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnan, officier de St Andre de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'etat civil.

Francis Culhae
Edouard

11.14
Du 23 Dec
Jean Baptiste
Nau

Marié à Aubrie, le 23
le cinq Novembre mil neuf
cent vingt un avec Marie
Louise Adange.
Le dix Novembre mil neuf
cent vingt un.
L. Marie
Francis

Decide a St Andre de
Cubzac, le vingt deux
Mai 1974.
10 26 Mai 1974
10 Mai
Francis

De vingt trois Decembre mil huit cent quatre
vingt dix, à trois heures du soir
Acte de naissance de Jean Baptiste, né ce jour à dix
heures du matin, au lieu de Lohalt, commune de St Andre
de Cubzac; fil legitime de Jean Nau cultivateur, age de
vingt un ans, et de Catherine Fierb, sans profession, age
de dix neuf ans; maries et demurant ensemble au dit lieu
de Lohalt.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Etienne Lasserre, garde champetre, age
de soixante un ans, second témoin Pierre Thomas, laboureur,
age de cinquante six ans, habitants de cette commune.
Sur la requision et presentation à nous faite par
le pere de l'enfant, nous avons redigé le present acte que les temoins et le
declarant ont signé avec nous apres lecture.
Constata suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnan, officier de St Andre de Cubzac, faisant les
fonctions d'officier public de l'etat civil.

Francis
Francis Culhae
Edouard

et avec le présent registre, contenant cinquante
trois actes de naissance et un acte de reconnaissance,
le plus récent un Décembre mil huit cent quatre
vingt deux, par son Gendre Martin Dantagan,
chaos de l'Archidiocèse de Cahors, remplissant la
fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagan

Table Alphabétique

des actes de naissances de St. André de Tubrac.

Dépt de la Gironde

Arrondissement
de Bordeaux

Année 1890

	no dans le livre	no dans le tableau	Nom et Prénom	Date
1	1		Bourreau Marie Berthe	10 Mars
2	12		Blanc Joseph	24 4
3	37		Bellivier Marie Amélie	6 Juin
4	37		Bordeau Blanc Suzanne	24 Juillet
5	3		Cornu Jean	14 Janvier
6	6		Caumont Marie Jean	10 Février
7	7		Gramon Jean	10 4
8	9		Gramont Marie	14 Mars
9	17		Chatagné Cécile	8 Mars
10	22		Cheminon Pierre Maurice	22 Août
11	17		Dacien Pierre	12 Avril
12	30		Dou Marie Jeanne Gabelle	14 Juin
13	32		Dastierth Jean Gabriel	20 4
14	33		Dupan Marie	9 7 6
15	18		Écheverry Jean Marie Ferdinand	10 Mars
16	19		Foucade Charvry Rosevite	14 4
17	26		Faveras Auguste	9 Juin
18	39		Frenck Jean Louis	8 Août
19	41		Kaban Marie	18 4
20	44		Ferris Jean Edgard	17 7 6
21	49		Furet Marie	14 9 6
22	53		Faurin Ann Jeanne Rosevite	9 9 6
23	47		Gachet Jeanne Marie Jean	27 7 6
24	50		Garné Perbill Marie Yvonne	24 4 6

25	22		Harrens Luc	
26	31		Joye Madeleine Marie Thérèse	18 Juin
27	2		Laforgue Marguerite Yvonne	21 Janvier
28	23		Lalauze Jean André	1 Août
29	40		Lavat Marguerite	9 4
30	41		Moisan Paul	18 Janvier
31	16		Moreau Catherine	28 Avril
32	20		Moreau René Gaston Albert	17 Mars
33	24		Moreau Françoise	4 Juin
34	28		Moreau René Gaston Albert (Reconnaisance)	9 4
35	29		Moreau Anton	10 4
36	33		Molle Jean	23 Juillet
37	36		Mollet Elizabeth	11 Août
38	46		Moreau Rosevite Marie	26 7 6
39	37		Mau Pierre	5 Août
40	34		Mau Jean Baptiste	23 7 6
41			Olivier François Daniel	22 Janvier
42	1		Picq Orphèle	2 4
43	21		Pierre Albert	14 Mars
44	23		Plancau Marguerite	3 Juin
45	45		Pommier Marie	20 7 6
46	11		Reyrolle Pierre	24 Mars
47	13		Reyrolle Louis	26 4
48	27		Robard Madeleine	9 Juin
49	41		Renaud Ferdinand	20 8 6
50	51		Robin Alfred Jean	9 9 6
51	34		Roux Jeanne Marie	22 Juillet
52	10		Reville Georges Alexandre	19 Mars
53	14		Thomas Pierre	9 Août
54	32		Verdon Jean	7 9 6

Clôté et arrêté le présent table, contenant
cinquante trois actes de naissance et un acte de
reconnaissance, le plus récent trois Janvier mil
huit cent quatre vingt deux, par son Gendre
Martin Dantagan, chaos de l'Archidiocèse de Cahors,
remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

Dantagan